La gazette de PARL'On

N°13

Avril 2019

Parlons-en…

La traite des mineurs en France

Aux termes du Protocole des Nations Unies relatif à la traite des personnes comme de la convention du Conseil de l'Europe sur la lutte contre la traite des êtres humains du 16/05/05 et de la loi N°2013-711 du 5/08/13, la traite des enfants s'entend de la combinaison d'un acte (recrutement, transport, transfert) et d'un but d'exploitation (travail forcé, mendicité forcée, servitude domestique, exploitation sexuelle…) ou le prélèvement d'organes.

Beaucoup d'enfants sont éloignés de leurs familles et exploités dans l'économie informelle où ils sont difficiles à repérer et sont confrontés à de nombreuses formes de violences. Les réseaux criminels, mais aussi les individus, voire leurs familles exploitent des enfants dans la mendicité, la prostitution, le colportage, les activités de rues, l'esclavage domestique, le mariage servile. D'autres sont incités à commettre des délits (vols, vente de drogue..). Une des particularités de la traite des mineurs est que les enfants sont souvent utilisés dans différentes formes de traite simultanément ou consécutivement.

Le cadre de la loi française prévoit que toutes personne témoin ou soupçonnant un enfant en danger ou risquant de l'être doit signaler les faits.

Sortir d'une situation de traite est un processus complexe et de longue durée. Pour l'enfant victime, être écarté n'est pas synonyme de résolution immédiate de sa situation. Son accompagnement repose sur un travail coordonné et patient de multiples acteurs afin qu'il puisse se reconstruire et aller de l'avant.

Un livret documentaire est téléchargeable, ainsi qu'un court métrage est disponible sur le site internet suivant :
http://www.contrelatraite.org/devenir-laccompagnement-des-mineurs-victime-de-traite

Sources :
« #DEVENIR : acteur de sa vie, après avoir été victime de traite en France », associations membres du collectif « Ensemble contre la traite des êtres humains », sous la coordination du Secours Catholique Caritas France.

Le saviez-vous ?

Ouvrir l'Ecole aux Parents pour la Réussite des Enfants

Programme OEPRE

Le programme OEPRE créé en 2008 est renforcé ces dernières années par :

- Le doublement des crédits sur deux ans,
- Le doublement du nombre d'ateliers et du nombre de bénéficiaires,
- Une feuille de route commune aux deux ministères pilotes : Ministère de l'Intérieur et Ministère de l'Education Nationale,
- L'organisation des rencontres partenariales territoriales,
- La tenue des comités de pilotage régionaux et départementaux,
- L'amélioration des formations.

Le public visé :

- Les parents d'élèves allophones étant scolarisés dans l'établissement ou non, primo arrivants ou non.

Les objectifs :

- L'acquisition du français
- La connaissance du fonctionnement et des attentes de l'école
- La connaissance des valeurs de la République
  - ❖ Faciliter l'intégration
  - ❖ Devenir des parents d'élèves
  - ❖ Réussite pour toutes et tous

A Saint Nazaire, les collèges Jean Moulin et Pierre Norange proposent le programme OEPRE gratuitement et sans condition.

Pour plus de renseignements :

Rectorat de Nantes : 02.40.37.33.96 ou ce.cardie@ac-nantes.fr

DRDJSCS des Pays de Loire- Service cohésion sociale : drdjscs-pdl-cs@jscs.gouv.fr

Contact et formatrice au collège Pierre Norange : Morgane ILLIAQUER

Sources : Compte rendu d'OEPRE, rencontre partenariale territoriale du 15/03/2019

Infos Pratiques :

PARL'On est portée par l'Association Solidarité Estuaire

Finalité : Favoriser la fluidité des parcours du public primo-arrivant, en situation régulière, pour une meilleure inscription sociale sur le territoire

Personnes référentes : Espérance GRAUGNARD, Chargée de mission et Isabelle ROBERT, Cheffe de service

Contact : parlon@solidarite-estuaire.fr

Espace internet : https://www.solidarite-estuaire.fr/parlon

Evénement *PARL'On*

Le mardi 28 mai 2019

L'entretien psychosocial en situation interculturelle :

Comment déconstruire ses représentations dans l'accompagnement des publics primo-arrivants ?

Lieu : salle France du Conseil Départemental de Loire Atlantique 12, place Pierre Semard à Saint Nazaire.

Horaire : 9h30 à 12h30

Réservation sur https://forms.gle/eq1vWr2XXMQzQnhk7

ou par téléphone au 02.40.53.37.63